

À propos des crises ecclésiales

Prof. Mathijs Lamberigts

Bruxelles - 18.10.2022 – Forum Renaissance
Communauté Internationale Saint-Dominique

1. Introduction

Pour le sujet de ce soir, je présente deux modèles de crises graves et la façon dont l'Église y a fait face. Il s'agit du Concile de Trente et du renouveau de l'Église catholique en France au XIX^e siècle. À la fin, je m'attarderai brièvement sur Vatican II. Ici, je voudrais surtout montrer comment, dans sa réception, Vatican II n'a pas vraiment pu fonctionner. Je termine avec quelques réflexions sur le processus de synodalité. Je suis persuadé que ce processus est d'avance voué à l'échec si l'on ne prend pas vraiment Vatican II au sérieux.

2. La fin du Concile de Trente et les Pays-Bas : une région en feu

Lorsque j'étais encore étudiant, dans les cours sur le Moyen Âge, nous entendions des histoires tristes sur une Église malade à la fin du Moyen Âge : absentéisme, cumul des fonctions, concubinage, clergé non formé, privilèges socio-économiques des abbayes, politisation des fonctions supérieures, etc. Dans les faits, cela semblait moins dramatique que cela ne l'était (cf. doctorat G. Gielis 2014). Depuis longtemps, la faculté de théologie de Louvain plaidait en faveur d'une théologie plus pastorale et morale pour une meilleure formation des prêtres. Adrien d'Utrecht qui y enseignait – nous commémorons cette année le 500^e anniversaire de son élection comme pape – peut servir de bon exemple. C'était un homme austère, qui soulignait l'importance d'une vie exigeante (il critiquait fortement les prêtres qui avaient des concubines ; pour certains régions on parle de plus que 50% des prêtres), etc. Je dis cela parce que les grandes réformes dans l'Église ne tombent jamais du ciel, mais sont en route depuis longtemps.

Dans les Pays-Bas, dès le début des années 1520, Luther a été reçu avec sympathie, même si cette sympathie resterait modeste jusqu'en 1560. Jusqu'à cette date, ce sont surtout des disciples de Luther et des anabaptistes qui étaient actifs dans notre région. Avec Calvin, la Réforme se radicalise et ses partisans arrivent dans notre région vers 1560. C'est l'époque de la création de sociétés protestantes secrètes qui fonctionnent de manière relativement autonome. Ils distribuaient des traductions de la Bible et des livres de psaumes.

Avec Philippe II, roi catholique d'Espagne, l'ère des pourparlers religieux est effectivement terminée, même si sa demi-sœur Marguerite de Parme, continue de prôner une attitude tolérante à l'égard de la Réforme protestante. Cependant, les relations vont s'aigrir complètement à cause de l'iconoclasme en 1566. Celui-ci a pu prospérer en raison d'une grave crise socio-économique, notamment dans le sud-ouest du pays (un hiver de famine ; une faillite imminente du système bancaire). Les périodes économiquement difficiles sont toujours un terrain propice aux idées révolutionnaires. Les dégâts causés par cette

dévastation peuvent facilement être comparés à ceux de la Révolution française. La répression du duc d'Albe (1567) a été enseignée pendant nos cours d'histoire, mais la liste des cruautés de l'autre camp, passée sous silence, est aussi impressionnante. La guerre de 80 ans commencée en 1568 est conclue par la paix de Westphalie en 1648. La partie sud des Pays-Bas est reconquise par Albe et ses successeurs. D'importantes parties de la Hollande et de la Zélande tombent aux mains des protestants. Guillaume d'Orange, pendant des années confident de Charles Quint et de Philippe II, devient protestant calviniste, car il est convaincu que les calvinistes sont les meilleurs protecteurs de sa cause. Guillaume lui-même était assez modéré, mais certains de ses associés étaient très radicaux. Pensez à la république de Gand ou encore à l'impact des huguenots français dans des villes comme Tournai, Lille et Valenciennes.

Outre la destruction d'églises, de statues, d'abbayes et de monastères, il y a également eu une grande pénurie de prêtres à cette époque, ce qui a eu de graves conséquences sur la vie sacramentelle. Cette pénurie avait deux causes : 130 prêtres ont été assassinés en 20 ans pendant la persécution protestante. Et de nombreux prêtres sont passés au protestantisme parce qu'ils avaient une femme depuis des années et n'avaient pas l'intention de l'abandonner. L'un des secrets les mieux gardés de Trente est qu'il autorisa les prêtres qui avaient des épouses à les garder, de peur que ces prêtres ne passent au protestantisme¹.

La pratique publique de la foi catholique était devenue problématique dans les faits. Lorsque, sous le duc de Parme, Alexandre Farnèse, les protestants sont contraints de se convertir en 1579, 100 000 protestants vont se déplacer vers le nord. Cela donne une idée de l'impact des protestants avant leur départ.

2a. La création de nouveaux diocèses

C'est dans ce contexte que le Concile de Trente devait être implémenté. Ce concile visait à renouveler la vie ecclésiastique catholique. Trente était un concile clérical. Il a confirmé l'autorité du pape (qui devait confirmer toutes les décisions de renouvellement), des évêques et du clergé. Mais Trente soulignait aussi la nécessité d'une injection de qualité à tous les niveaux. Les évêques devaient être sélectionnés : étaient-ils aptes à exercer leur fonction ? Non pas l'origine mais la qualité devait devenir la règle. Les évêques devaient avoir des diplômes universitaires en théologie ou en droit canonique.

Je vous rappelle que depuis 1559 et à la demande de Philippe II, une sérieuse réforme géographique des diocèses avait eu lieu. La réforme était venue grâce à Trente, mais pour nos régions, elle était souhaitée par Philippe II. Trois nouvelles provinces ecclésiastiques sont créées : Cambrai, avec Tournai, Arras, Saint-Omer et Namur comme diocèses suffragants ;

¹ À notre demande, Lamberigts a donné les précisions suivantes : Le débat portait sur la question de savoir si les prêtres qui avaient une concubine devaient la renvoyer ou non. Comme la situation était légèrement problématique, comme nous le savons par une visite de Baumgartner en 1558, elle était tolérée. De bonnes informations peuvent être trouvées dans John W. O'Malley, Trent : ce qui s'est passé au Concile, p. 186 et suivantes. O'Malley donne un très bon exemple à propos d'Ernst, le frère cadet du duc de Bavière, qui était un spécialiste du cumul de fonctions, vivait en concubinage, désignait son fils comme son successeur pour Stavelot-Malmédy, mais sur le mode de vie duquel on fermait les yeux ; cf. p. 272. Cela est moins spectaculaire dans le contexte de l'époque que ce que nous aimerions voir. Chez Tüchle, on trouve beaucoup d'informations à ce sujet, y compris pour Roermond, où la moitié ou plus des prêtres avaient une concubine.

Malines, avec Anvers, Den Bosch, Gand, Bruges, Ypres et Roermond ; Utrecht, avec Haarlem, Middelburg, Leeuwarden, Deventer et Groningen. Liège appartenait à la province de Cologne et le resta. 14 nouveaux diocèses ont ainsi été créés. Le roi devait désigner les candidats valables; le pape devait les confirmer. Je note au passage que les profils recherchés tenaient également compte des qualités administratives des évêques. Les évêques devaient être avant tout de bons administrateurs, de préférence avec un intérêt pour la pastorale et la spiritualité.

L'administration faisait partie des qualités intrinsèques d'un candidat évêque, et chez nous, les archiducs Albert et Isabelle y veillaient de près. La procédure parfois longue de nomination des évêques était compensée, dans les Pays-Bas, par le fait qu'on nommait des évêques avec de grandes qualités intellectuelles et morales (Marinus, 1991). Si Trente sera un succès dans les Pays-Bas, c'est parce que de grands évêques comme Boonen et Triest avaient fait des études, avaient de l'expérience dans la pastorale et allaient gouverner leurs diocèses pendant des décennies. Si l'on veut changer les choses, on ne nomme pas des anciens, mais des jeunes compétents. Une différence majeure avec la situation ecclésiale après la Révolution française est évidemment qu'il y avait encore une coopération claire entre l'Église et l'État à cette époque. Dans ce contexte, il s'agissait également d'une poussée de renouveau à partir d'un modèle top-down, but le top était bien au top.

2b. La réforme catholique dans un contexte protestant

En raison de la présence protestante, la mise en œuvre de Trente ne sera pas simple chez nous. Ce n'est qu'en 1570 que l'on a pu nommer un premier évêque à Anvers. Lorsque le grand exégète Cornelius Jansénius, évêque de Gand, meurt en 1576, Gand, en raison de la République protestante/calviniste de Gand [1577-1584], n'aura pas d'évêque pendant 10 ans. Son successeur trouvera une ville sans prêtres, avec des monastères en ruine, mais, à la fin, avec une aversion totale contre protestants. En effet, ces protestants avaient saisi tous les biens de l'église. Dans les faits, les évêques d'Ypres et de Bruges ont vécu en exil pendant des années (s'ils n'étaient pas déjà en prison), les évêques de Den Bosch et de Roermond n'ont pas pu résider dans leur diocèse pendant respectivement 11 et 7 ans à cause de la tourmente, sans parler des sièges épiscopaux qui n'ont jamais pu être occupés (Middelburg).

Inutile de dire que la mise en œuvre n'a pas été facile. Les premiers à l'avoir fait comme Rythovius (1511-1583) à Ypres, nommé en 1561 pour contrebalancer la large présence des protestants dans sa région, ont commencé par établir un Grand Séminaire, le premier dans les Pays-Bas. Rythovius était un promoteur de la création d'écoles, du rétablissement de la discipline au sein du clergé. Il était un prédicateur actif et dévoué. La mise en œuvre a été contrecarrée par l'iconoclasme et le meurtre de 12 prêtres. Les tentatives de médiation de Rythovius entre les catholiques et les protestants n'ont guère eu de résultats, et il vivra lui-même en captivité de 1577 à 1581. Après sa libération, il ne pouvait exercer une activité pastorale que dans la région de Lille. Dans la région de Gand, le candidat proposé, Cornelius Jansénius de Gand², ne peut entrer en fonction immédiatement en 1565 car les personnes disposant de grandes ressources refusent de mettre sur la table le soutien financier nécessaire, preuve que l'esprit de Trente ne s'est pas encore imposé. Puis, lorsque Jansénius

² À ne pas confondre avec Cornélius Jansénius d'Ypres, à l'origine du Jansénisme (note d'Ignace Berten).

réussit à prendre son siège en 1568, ses activités sont entravées par le protestantisme présent. Jansénius a reconnu la valeur d'une grande partie de la critique protestante. Il avait un esprit pastoral et investissait beaucoup dans la catéchèse. Ancien professeur d'exégèse, il soulignera l'importance de l'étude de la Bible dans la formation des prêtres. Il fonde un séminaire diocésain dès 1569. Il a également invité les prêtres à vivre selon la Bible et à respecter le célibat. Il a expliqué l'importance de Trente et de ses décrets aux fidèles dans ses prédications. Il était un visiteur dévoué de son diocèse et recherchait des collaborateurs pour façonner le Trente. Mais les troupes de Guillaume d'Orange sont partout, rendent la campagne peu sûre, attaquent les villes et tuent six prêtres à Audenarde. De plus, tous les efforts déployés ont pris à ce moment, parce que les protestants ont conquis Gand. Après la mort de Jansénius la république calviniste était installée. Pendant 11 ans il n'y aura pas de successeur. La vie catholique publique s'est arrêtée.

Le renouveau sera principalement l'œuvre d'un jeune archidiacre qui, à cause de la paresse de l'évêque Damant, nommé en raison de l'importance politique de sa famille dans les Pays-Bas, s'attaquera lui-même aux grands problèmes de son temps. Ces problèmes étaient nombreux : les églises dévastées, la pénurie de prêtres (en particulier de prêtres formés) et une formation adéquate dans les séminaires. Le jeune archidiacre s'appelait Antoon Triest (1577-1657), diplômé d'université, membre d'une famille aristocratique. Il envisage la création d'un vicariat composé de chanoines gradués qui contrôlèrent le clergé. En effet, les curés, selon lui, devaient devenir le moteur de la réforme tridentine. Il attache une grande importance à la visite des paroisses. Il souligne l'importance des bâtiments d'église et donc la nécessité de les restaurer. Il est le promoteur de la fondation d'un grand séminaire, dirigé par des prêtres bien formés.

2c. Le début des réformes structurelles sous les archiducs Albert et Isabelle

Le véritable renouveau ecclésial commence au début du XVII^e siècle. Elle est soutenue par les archiducs Albert et Isabelle, qui utilisent le pouvoir de nommer les évêques pour nommer des personnes de qualité. En leur temps, sur la base de la connaissance des dossiers locaux et sans interférence de la cour espagnole, ils nomment 40 évêques. J'insiste : sur la base de la connaissance du dossier local. La trêve de douze ans (1609-1621) a créé le cadre approprié pour l'implémentation du concile, quelques 40 ans après sa conclusion. Les communautés religieuses existantes et nouvelles sont accueillies dans les Pays-Bas méridionaux. Les églises ont été restaurées. Monastères et abbayes également. C'est une période d'activité de construction d'églises dans les villes et les villages. Pour promouvoir la qualité de la vie religieuse, les archiducs ont encouragé les mesures de réforme. Ils encouragent surtout la dévotion mariale et participent à des manifestations religieuses publiques comme les processions.

Leur désir de renouveau spirituel est partagé par deux archevêques importants de Malines : Mathias Hovius (1596-1620) et Jacobus Boonen (1621-1655). Les bases du renouveau sont posées lors du troisième concile provincial de Malines. Enfin, les obligations des évêques, des prêtres et des laïcs, telles que formulées à Trente, sont étés au niveau local. Ce type de concile provincial sera la référence pour les siècles suivants. Trente avait sérieusement renforcé le pouvoir des évêques. Les abbés et les prêtres n'étaient pas toujours contents avec les décisions tridentines. Il en va de même pour les chapitres qui sentent leur pouvoir

menacé. Regardons les choses en face : les demandes de réforme concernent aussi le pouvoir à gagner ou à perdre. Cela explique également pourquoi Rome hésite régulièrement ou du moins prend son temps pour approuver les décisions des conseils locaux – la suprématie du pape mentionnée plus haut devenant ici aussi palpable –, car on craignait alors que les églises locales ne gagnent en importance et donc en pouvoir. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que le nonce n'était pas présent au concile provincial.

Pourtant, l'importance de ce concile ne doit pas être sous-estimée : tous les évêques des archidiocèses étaient réunis. Le clergé paroissial était largement représenté. Il y avait des délégations d'abbayes et de monastères de toute la province ecclésiastique. L'événement a eu lieu au nouveau grand séminaire de Malines. Hovius a donné un aperçu de la situation parfois désastreuse de sa province ecclésiastique : des églises ont été brûlées, des monastères détruits, les campagnes ont dû se passer de prêtres, la catéchèse n'était guère dispensée, le sérieux scientifique faisait défaut. À la fin de ce concile, tous les décrets de Trente concernant les sacrements, le culte, la prédication de la parole, l'établissement de séminaires et autres sont approuvés. Tous les privilèges des chapitres et des abbayes qui allaient à l'encontre de Trente sont abolis. Les évêques tridentins sont ainsi devenus de véritables leaders, mais on doit ajouter, avec une grande autorité spirituelle. Ils ont fait leurs propres visites. Ils ont entretenu de bons contacts avec des responsables politiques comme le Conseil des Flandres, les autorités locales, etc. C'était un très grand avantage que les évêques ayant à cœur l'esprit tridentin restent en fonction pendant très longtemps. Triest de Gand a été évêque pendant 35 ans et visitait lui-même chaque paroisse tous les trois ans. Il connaissait son diocèse et avait un grand impact sur celui-ci. Nommer des jeunes évêques avec de grandes qualités, c'était caractéristique pour l'époque, certainement dans les Pays-Bas.

Le fait que le leadership ne doit pas exclure délibération et consultation a été prouvé par l'archevêque Boonen. Au cours de son long épiscopat, il a consulté à plusieurs reprises ses collègues sur la catéchèse, l'éducation, les écoles, la diffusion de la doctrine chrétienne, l'organisation pratique de la vie paroissiale, etc. Lui et ses collègues étaient convaincus que des prêtres et des religieux moralement élevés et intellectuellement solides étaient une condition sine qua non pour une vie chrétienne sérieuse.

Ils attachaient une grande importance au rôle des doyens : ils étaient tenus de visiter régulièrement leurs doyennés et d'en informer les évêques. Les doyens étaient choisis avec soin, car ils devaient s'enquérir des antécédents des éventuels candidats au sacerdoce, examiner la mise en œuvre des mariages comme le stipulait Trente. Le mariage devait avoir lieu à l'église, en présence de témoins et devait être inscrit dans un registre des mariages. Le mariage devenait une affaire sérieuse.

Les vocations de prêtres séculiers restant un problème, et ce jusqu'à la fin du premier quart du XVII^e siècle, les évêques faisaient souvent appel au clergé régulier souvent mieux préparé. C'est certainement le cas des Jésuites, dont la présence dans les Pays-Bas est très visible : 867 membres en 1643. Le catéchisme de Pierre Canisius était un best-seller. Les jésuites ont encouragé la dévotion mariale (elle était une expression de la formation de l'identité des catholiques et prenait au sérieux les aspirations religieuses des croyants ; il ne faut pas oublier qu'une guerre de 80 ans a fait quelque chose aux gens).

La vie religieuse rencontre un certain succès auprès des jeunes : ils préfèrent la vie religieuse à la vie séculière parce qu'il s'agit d'une vie en communauté, c'est-à-dire avec le soutien des

autres membres mais aussi avec une forme constante de défi de la part de ces mêmes membres. Toutes les lacunes n'ont pas été comblées, notamment dans les zones rurales, mais les évêques n'ont ménagé ni leur temps ni leur argent pour faire de leurs séminaires des centres d'enseignement de qualité. Ce n'est que vers 1630 qu'ils ont eu suffisamment de prêtres pour combler les lacunes dans les campagnes, mais il s'agissait de prêtres très bien formés. En effet, la qualité des professeurs dans les séminaires était élevée au début du XVII^e siècle.

Des collèges comme ceux des Augustins, des Oratoriens, des Jésuites ont contribué à une formation catholique générale et en même temps solide. On ne pouvait tout simplement pas l'ignorer : Trente a demandé de la qualité. Lorsque la qualité est enfin arrivée (après tant de souffrances pendant la guerre), l'interaction entre des évêques et des prêtres qualifiés et un gouvernement convaincu a provoqué un revirement. Le fait que les évêques et les prêtres aient pris toutes sortes d'initiatives pour soutenir les pauvres pendant cette période très agitée, donnant à la vie catholique son propre visage en ces temps d'incertitude, a également joué un rôle dans le renouveau. Le fait qu'à une époque où le laïc moyen recevait à peine une formation, ce modèle était principalement top-down, est peut-être correct. Mais ce laïc faisait confiance à son prêtre, en partie à cause de sa formation. Le croyant moyen n'avait guère son mot à dire dans les affaires de l'église, mais c'était aussi le cas dans les affaires politiques. Mais le modèle a fonctionné. C'était un modèle qui présuppose la qualité, une démarche éthique élevée, le courage d'entreprendre, le soin des pauvres, le dialogue avec le gouvernement local.

3. Le réveil inattendu après la Révolution française

Napoléon ne s'en est peut-être jamais rendu compte, mais c'est lui qui a donné la plus grande impulsion au renouveau de la foi chrétienne en France. Tout d'abord, Pie VII a été invité en France pour le couronnement de Napoléon comme empereur. Inutile de dire que tout ce voyage de Rome à Paris a été une expérience unique pour les fidèles : ils ont vu le pape de près pour la première fois de leur vie. Lors de l'annexion en 1809, Napoléon emprisonne le pape à Savone et à partir de 1812 à Fontainebleau en France. Sa libération et son retour en Italie en 1814 se sont transformés en une marche triomphale, et en abritant les membres de la famille de Napoléon, il a clairement montré ce qu'un vrai chrétien est censé faire.

L'Église en France avait perdu son pouvoir et sa splendeur après la Révolution française. Son existence même, surtout dans les pays où le gouvernement français a mené une politique anti-ecclesiastique, a été directement menacée. Pourtant, le catholicisme allait renaître, et bon nombre d'historiens ont considéré ce renouveau comme l'un des phénomènes culturels les plus importants de la première moitié du XIX^e siècle. Ce renouveau devient très visible à partir de 1840, avec une apogée vers 1860/1870.

Ce réveil touche toutes les secteurs de l'Église. Il s'agit d'un renouveau au niveau de l'Église et de la vie sociale. Il s'agit d'un renouveau qui a trait à la vie religieuse, à la dévotion et à la spiritualité, à l'engagement croissant des clercs et des laïcs dans l'apostolat.

3a. La restauration des ordres religieux et des congrégations

Avant tout, on doit mentionner les Jésuites. Supprimés en 1773, restaurés en 1814, ils ont joué un rôle important dans la dynamique qui va se développer dans l'Église catholique. Les jésuites sont actifs dans l'éducation, la prédication et les missions populaires. Leur histoire parle d'elle-même : en 1820, ils sont 2 000, en 1850, 6 000. Chez les grands ordres anciens, la restauration va souvent de pair avec la présence de figures fortes : pour les Bénédictins, on pense à Guéranger (1805-1875) de l'abbaye de Solesmes, qui aura un rôle de premier plan dans ce qui est après tout le cœur de la vie spirituelle : la liturgie. Les Dominicains ont la chance d'avoir une figure forte, Henri Lacordaire. Que le renouveau prenne un peu plus de temps avec les Franciscains et les Prémontrés, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, pourrait bien être lié à l'absence des figures centrales fortes. Je dis cela parce que les Rédemptoristes, fondés par de Liguori, se sont beaucoup appauvris après sa mort, mais grâce au travail de l'Autrichien Clemens Maria Hofbauer (1751-1820), ils ont recommencé à se développer de façon spectaculaire, surtout en Europe centrale.

Le XIX^e siècle est le siècle de la fondation de nouvelles congrégations, des congrégations utiles, car actives dans le domaine des services caritatifs, de l'éducation, de l'enseignement, des soins de santé et, progressivement, du travail missionnaire. Elles ont vu un vide dans le marché et elles ont sauté dedans. L'exemple le plus connu en Belgique est celui des Frères de la Charité et des Frères des Écoles Chrétiennes. Parmi les congrégations féminines, on peut parler d'une explosion : non seulement les congrégations ayant une plus longue histoire comme les Ursulines, mais aussi de nouvelles congrégations actives localement sont créées. L'initiative est souvent venue de dames locales fortunées, qui ont rassemblé des femmes autour d'elles pour répondre aux besoins locaux dans le domaine de l'éducation ou de la santé. Elles étaient souvent guidées par le curé local ou un religieux, mais toutes essayaient de rendre visible l'amour de Dieu dans des situations concrètes. Ce n'est pas sans raison que l'on a vu dans ces mouvements des signes d'émancipation féminine. Pas mal des supérieures féminines étaient d'origine aristocratique ou de haute-bourgeoise : elles avaient une autorité spirituelle importante. En tout cas, elles ont donné à l'Église un visage féminin, chaleureux et attentionné.

3b. Le départ difficile du clergé séculier

Les grands séminaires ont été des victimes visibles de la Révolution française. Le clergé séculier a été persécuté, a émigré ou a vécu, au mieux, dans une pauvreté abjecte. Il n'y a pas ou peu de recrutement en raison de la fermeture des grands séminaires, la formation ayant été interrompue. Mais le prêtre de l'après-révolution française a bénéficié de nouvelles opportunités. Il devient de plus en plus un pasteur, un porte-parole du peuple, un médiateur entre les classes supérieures et inférieures. Plusieurs d'entre eux deviennent fondateurs ou directeurs de congrégations. D'autres se présentent comme des organisateurs d'œuvres religieuses et sociales. Mais la majorité des prêtres sont encore formés selon le modèle du curé d'Ars (Vianney : 1786-1859) : piété, écoute des confessions, dévotion, abnégation. Ce modèle fascinait, mais c'était toujours un modèle qui isolait le prêtre de la communauté.

3c. Le rôle des fidèles

De nombreux laïcs ont participé activement à l'engagement pastoral et caritatif. Ils ont été appelés à cet engagement par les missions populaires, souvent une affaire de rédemptoristes ou de jésuites, qui, de village en village, assuraient la (ré)éducation religieuse des gens. Les missions populaires soulignent l'importance d'une bonne vie chrétienne, donnent un élan à la construction de la communauté locale et donnent aux paroissiens le sentiment d'être impliqués dans quelque chose de grand. L'accent est mis sur la pénitence et la conversion, mais dans un sens positif. Le charisme du professeur français Frédéric Ozanam (1813-1853) a donné un élan considérable à des fraternités comme celle des Vincentiens, qui doivent leur nom à Vincent de Paul : il s'agit de laïcs aisés qui se sentent appelés à apporter des soins matériels aux pauvres et aux nécessiteux, mais qui, lors de la visite des marginaux, soulignent également l'importance d'une vie morale chrétienne. Les femmes plus aisées effectuent également des travaux similaires : écoles du soir, patronage pour les jeunes filles et les femmes de la classe ouvrière, etc.

Avec l'essor du socialisme, le système a été critiqué parce qu'il s'efforçait principalement de répondre à des besoins aigus et qu'il n'accordait pas suffisamment d'attention au changement social. Mais on ne peut nier qu'un fort engagement social était présent dans ces fraternités.

3d. Explications du succès

La raison la plus importante de ce succès est peut-être le fait que les laïcs ont pris conscience que la foi vécue n'est pas seulement bonne pour eux-mêmes ou pour la communauté des croyants, mais que l'ensemble de la société en bénéficie. L'accent mis sur la piété eucharistique, la dévotion au Sacré-Cœur et la dévotion mariale reste similaire à celui de l'époque prérévolutionnaire, mais un large engagement social s'y ajoute. La pénitence est également devenue une question de travail concernant les péchés de la société. Le sacrifice de soi va de pair avec l'engagement envers les autres.

Important est le fait que beaucoup, au XIX^e siècle, en ont assez de la froide rationalité de l'Aufklärung. Croire est aussi une affaire de cœur. Cela explique pourquoi Marie est revenue sur le devant de la scène : de nombreuses congrégations mariales sont fondées ; des pèlerinages vers des lieux de villégiature mariale sont organisés. Les gens ont "vu" Marie apparaître partout. En outre, cette dévotion à Marie a reçu le soutien du pape, comme l'a montré le dogme de l'Immaculée Conception.

Mais ce n'était pas seulement une affaire de religiosité populaire. Un mouvement intellectuel catholique s'est développé. Ce mouvement intellectuel catholique a donné une réponse concrète à l'Aufklärung : le romantisme est né. De nombreux écrivains allemands (Goethe, Schiller), des musiciens comme Beethoven et Carl Maria von Weber, ou encore des philosophes comme Friedrich Schlegel, ont clairement indiqué à la fin du XVIII^e et au premier quart du XIX^e siècle que le monde dans sa finitude n'est pas explicable en soi. Dans la finitude, l'infini s'est révélé. Le cœur, le sentiment s'étendent aussi à la connaissance du sens de la vie. L'imagination permet également de mieux comprendre la réalité. Elle suscite un regain

d'intérêt pour l'histoire en tant que processus dans lequel chaque moment a sa valeur. Dans ce contexte, on ne peut sous-estimer à quel point la revalorisation du Moyen Âge chrétien a inspiré de nombreux auteurs romantiques du XIX^e siècle. L'idée que le catholicisme avait englobé et déterminé toute l'appartenance de l'homme médiéval a inspiré à beaucoup le rêve d'un idéal catholique dans lequel la doctrine et la vie engloberaient toutes les sphères de la vie. L'expérience religieuse occupe une place importante dans la vie des fidèles.

La foi catholique est revalorisée sur le plan intellectuel, notamment grâce aux conversions de personnalités politiques importantes (par exemple Friedrich Leopold von Stolberg). L'émotion et la dévotion populaire vont de pair avec le souci d'une bonne éducation et d'une saine formation religieuse. En Allemagne surtout, la tradition luthérienne est respectée : les catholiques sont souvent iréniques à son égard. Des personnalités catholiques de premier plan, comme Sailer en Bavière, ont lié les mérites des Lumières à leur propre compréhension catholique de soi. Le fait que des personnages importants comme le roi Louis I^{er} de Bavière ont encouragé la voie de la restauration romantique dans de nombreux domaines a également joué un rôle : restauration des ordres et des congrégations, rétablissement des séminaires et reconstruction des églises.

En d'autres termes, la crise de la Révolution française a été surmontée grâce à un large engagement des fidèles à servir le monde, au développement d'une foi qui prend les sentiments au sérieux, à une large dévotion mariale et à un apport significatif d'intellectuels catholiques, souvent laïcs. En général, il n'y a pas eu d'opposition aveugle aux acquis des Lumières : le mouvement de réforme biblico-liturgique, la pastorale ouverte et optimiste, l'effort d'approfondissement de la foi, sont autant de conséquences positives de l'intégration de l'« Aufklärung ».

4. Vatican II : le concile de l'aggiornamento

Les recherches menées par Dirk Claes et d'autres ont montré clairement que l'Église catholique romaine était en fait en crise après la Seconde Guerre mondiale. Le miracle économique a suscité un grand enthousiasme économique et les horreurs de la guerre (notamment Auschwitz) ont fait douter beaucoup de gens de l'existence d'un Dieu qui avait permis que tout cela se produise. La démocratisation de l'enseignement a entraîné une augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants dans les collèges et les universités. Une nouvelle génération intellectuelle s'est formée et elle est composée principalement de laïcs, d'abord des hommes, puis progressivement des femmes. Des professions telles que celles d'avocat, de directeur de banque, de directeur d'entreprise et autres sont devenues accessibles à un grand nombre de personnes et, dans de nombreux cas, ont apporté une prospérité économique dont les parents de ces enfants n'auraient pu rêver. Le nombre de vocations a diminué rapidement, d'abord parmi les religieuses, puis parmi les religieux et enfin parmi le clergé séculier. On peut aussi vivre sa vocation d'enseignant, d'infirmier ou de soignant en dehors du cadre d'un ordre ou d'une congrégation. De nombreuses opportunités professionnelles sont disponibles en dehors de l'Église.

Le modèle de l'Église catholique romaine qui triomphait en tout ne fonctionnait plus. De grands mouvements comme les mouvements liturgique, biblique, patristique et œcuménique préparent (souvent sous le radar) un renouveau théologique et spirituel. Le

mouvement liturgique prône la participation active des fidèles à la liturgie par l'utilisation de la langue vernaculaire, une idée initiée par Pie X, promue par Dom Lambert Beauduin, concrétisée dans les années 1940, y compris en Inde, en Allemagne, en France et en Italie. Le mouvement biblique déploie de nombreux efforts pour amener les croyants ordinaires à lire la Bible. La patristique enseigne qu'il existait de nombreux et divers modèles d'Église dans l'Antiquité. Le modèle monarchique d'Ignace d'Antioche, si bien connu dans la théologie catholique, s'est avéré n'être qu'un modèle parmi d'autres. Le modèle de Smyrne (la communauté locale choisissant ses pasteurs) s'est également révélé être un modèle intéressant. Et malgré toutes ses horreurs, la Seconde Guerre mondiale avait au moins cet avantage qu'en captivité, les prêtres catholiques et les pasteurs protestants ont découvert combien ils avaient en commun.

Pendant ce temps, la déficience de la néo-scholasticisme est devenue de plus en plus évidente, surtout lorsque des dominicains comme Chenu et Congar ont fait comprendre qu'il y a une grande divergence entre le Thomas d'Aquin historique et le Thomas des théologiens systématiques.

Vatican II voit la confirmation conciliaire des mouvements susmentionnés, tandis que des documents tels que *Nostra Aetate* et *Dignitatis Humanae* soulignent explicitement, d'une part, la valeur des autres religions et, d'autre part, précisent que, en matière de foi et de morale, chaque personne doit suivre sa propre conscience bien formée.

Cette année, nous commémorons le 60^e anniversaire de l'ouverture du concile. Il vaut la peine de relire le discours d'ouverture de Jean XXIII le 11 octobre 1962. Dans ce discours, *Gaudet Mater Ecclesia*, le pape a plaidé pour que les défis de notre temps soient pris au sérieux. Le concile a été invité à dire non à toutes les formes de peur et de méfiance. Le texte du pape exprimait une grande foi dans le fait que Dieu est également à l'œuvre dans et à travers l'histoire humaine aujourd'hui. La tâche de l'Église est de découvrir les traces de l'action de Dieu dans ce qu'il appelle un nouvel âge, de lire les signes des temps à la lumière des intentions de Dieu avec l'homme. La doctrine n'est pas un dépôt sûr du passé, mais doit être retraduite à chaque époque pour inspirer les gens dans leur vie. Il a placé le témoignage authentique de la foi au-dessus de la prononciation de condamnations et Vatican II sera donc le premier concile œcuménique dans lequel aucun anathème n'est prononcé. Il envisageait un concile s'adressant aux personnes de bonne volonté. Le temps de la maturité du christianisme était proche, mais cette porte ne s'est pas vraiment ouverte, même après le concile.

À l'occasion des 50 ans du Conseil pastoral interdiocésain (IPB, *Interdiocesaan Pastoraal Beraad*), on m'a demandé d'écrire son histoire et en écrivant cette histoire, j'ai fait un certain nombre d'observations, que je veux maintenant partager avec vous.

Vatican II s'est largement appuyé sur la collégialité entre évêques. Les évêques sont responsables non seulement de leur propre diocèse mais aussi de l'Église mondiale. Après de nombreux débats, le texte de *Lumen Gentium* a placé le pape au-dessus de cette collégialité, et dans cette affaire Paul VI est souvent intervenu. En outre, le pape annonce l'installation solennelle du synode de son propre chef et indépendamment du concile. Pour Paul VI, le synode était simplement un organe consultatif, ce qui explique pourquoi la plupart des synodes n'ont guère servi jusqu'en 2015. Et soyons clairs : les évêques locaux ont déclaré très clairement qu'au sein des provinces des églises locales, ils étaient responsables de leurs

propres diocèses. On a critiqué le pape, mais pas mal de fois, les évêques ont suivi le pape dans leurs propres diocèses. La coopération entre les évêques locaux est quasi inexistante.

Paul VI interdit au concile de discuter de deux questions : la pilule et le célibat des prêtres. Toutes les statistiques montrent comment, après la publication d'*Humanae Vitae*, qu'on peut parler d'un abandon massif des églises. Les croyants n'acceptent plus qu'une directive de l'Église s'introduise dans la chambre à coucher.

Lorsque le Synode de 1971 a insisté pour lier le sacerdoce et le célibat contre de nombreux avis, le nombre de retraits s'est accéléré (ce qui se faisait depuis 1965), et à une époque où les jeunes commencent à percevoir la sexualité comme positive, les séminaires se vident. Soit dit en passant, la perte intellectuelle subie par l'Église dans les années 1970 en raison de ces nombreux jeunes prêtres qui ont quitté le sacerdoce, sans qu'aucune alternative immédiate (de laïcs ou de religieuses) ne soit disponible à l'époque, n'a pas fait de bien à l'Église, pour employer un euphémisme. Tous les prêtres sortants ne pouvaient se rabattre sur des nominations sûres et permanentes dans les universités. Les évêques continuent à écrire des lettres appelant au sacrifice apostolique, mais ils ne parviennent pas à renverser la vapeur. Au contraire, beaucoup ont trouvé ce sacrifice futile et inutile.

De nombreuses préoccupations de l'IPB – pour les évêques, il s'agit d'un organe consultatif et non d'un organe politique – dès les premières années, ne sont pas entendues par les évêques ou sont jugées inopportunes. L'IPB a régulièrement demandé une réflexion sur le rôle des femmes dans l'Église, sur le sacerdoce pour les hommes mariés (à la suite du diaconat, redécouvert lors du concile), mais à chaque fois la réponse a été négative car les évêques belges ne voulaient pas s'isoler de l'Église mondiale (a-t-on préféré un isolement local au lieu d'un souci pour la communauté locale ?). À cet égard, il est déconcertant de lire que Trees Dehaene, en tant que présidente de l'IPB à la fin des années 1990, doit encore plaider pour un « une feuille de route » : d'abord des prêtres mariés, puis réfléchir au rôle des femmes, éventuellement penser au diaconat féminin (qui est un retour à l'Église primitive) et ensuite au sacerdoce féminin. 25 ans plus tard, le premier point est toujours ouvert, ainsi que les autres.

De toute évidence, dans un IPB qui, dans ses premières années, comprenait une forte représentation des organisations catholiques, ce type de réponses n'était plus adéquat. Les représentants des organisations catholiques étaient souvent des dirigeants d'une grande organisation sociale et avaient l'habitude de prendre des décisions et de faire avancer les choses. Cinq ans à peine après la création de l'IPB, on lit des plaintes concernant l'absentéisme dans tous les rapports. Les responsables catholiques veulent participer aux décisions, et non pas se contenter de donner des avis qui n'ont aucun effet ou résultat.

Ce qui ressort également de ces premières années, c'est le fait que de nombreux membres de cet IPB ont fait comprendre que les « fidèles ordinaires » sont soudainement invités, sans formation et donc sans préparation, à siéger dans toutes sortes de conseils pastoraux et paroissiaux. De manière impressionnante, de nombreux programmes de formation sont lancés et de nombreuses et bonnes initiatives sont certainement entreprises, mais au moins jusqu'au milieu des années 1980, les agents pastoraux, les théologiens laïcs, les assistants paroissiaux sont considérés comme des menaces pour le rôle des prêtres. En écrivant l'histoire du diocèse de Hasselt, je l'ai remarqué très fortement. De nombreux prêtres formés à l'époque préconciliaire avaient l'habitude d'être eux-mêmes aux commandes. Le partage des responsabilités avec les fidèles ne leur a souvent pas été enseigné. Cela a

entraîné des frustrations parmi eux et parmi les laïcs formés (ou les prêtres retraités formés).

Dès les premières années, on entendait clairement l'inquiétude de perdre les jeunes (chez les pessimistes) ou du moins de ne pas les comprendre (chez les plus modérés). Les jeunes, quant à eux, ont le sentiment que l'Église et son enseignement sont très éloignés de leur vie et de leurs aspirations. Il y a certainement eu des tentatives pour combler ce fossé, mais les jeunes veulent expérimenter, changer, et il me semble que dans une institution dirigée hiérarchiquement, cela est difficile. La méthode inductive, tant vantée par la Nouvelle théologie, a eu peu de succès dans la pastorale concrète dans les diocèses.

Dans cet aperçu, je me suis limité à ce que je considère comme les points les plus saillants de l'histoire des 50 ans de l'IPB.

Je voudrais donc, en conclusion, proposer quelques réflexions sur le processus de synodalité en cours.

5. Vatican II et la synodalité

Dans le processus de synodalité en cours, tant le Pape que la Commission théologique internationale se réfèrent largement à Vatican II, un concile qui me semble encore ouvert pour sa mise en œuvre dans les faits. Le mot synodalité en tant que tel n'apparaît pas dans les documents du Concile. L'Église catholique romaine revient ici à une vieille tradition, qui existait depuis beaucoup plus longtemps dans les traditions orthodoxes et protestantes et dans la littérature de ces Églises. Synodus était le terme par lequel les documents du concile indiquaient leur convention. Le mot grec est plus souvent présent que concilium. On peut donc dire que le processus synodal est aussi un processus conciliaire. Avec le synode, l'accent est davantage mis sur le fait d'être sur la route ensemble : d'ailleurs, les premiers chrétiens, hommes et femmes, étaient appelés des hommes de la route (Actes 9.2). Par le mot concilium, on pense plutôt à une assemblée ou à une délibération. Quoi qu'il en soit, dans les faits, les deux termes s'entremêlent.

5a. L'Église en tant que peuple de Dieu

Des doctorats et des livres ont été écrits sur ce concept, mais en substance, il se résume au fait que tous les hommes sont appelés au nouveau peuple de Dieu (Lumen Gentium, 13). Cette constitution conciliaire souligne l'égalité fondamentale des croyants. Tous les croyants, en tant que baptisés, sont dotés par l'Esprit Saint de charismes multiformes (Lumen Gentium 12). Les charismes ne sont pas le privilège d'un groupe particulier (Lumen Gentium 30).

Le *sensus fidei* (ou *sensus fidelium*) est donc une question importante. Selon Lumen Gentium, il s'agit de tous les fidèles et ce depuis les évêques jusqu'au dernier fidèle laïc (Lumen Gentium 12). L'ensemble des fidèles ne peut pas se tromper dans la foi, et cette caractéristique particulière, elle l'exprime par le sens surnaturel de la foi de tout le peuple. Mais, outre l'ecclésiologie du *sensus fidelium* (office d'enseignement des fidèles), il y a aussi l'office d'enseignement comme privilège des individus. La notion de peuple de Dieu (chapitre

2 de *Lumen Gentium*) est en tension avec la *communio hierarchica* (chapitre 3 de *Lumen Gentium*). Le premier modèle se prête à la subsidiarité au sein de la communauté de foi, le second non, parce qu'ici on pense encore en termes de monarchie (absolue) – confier des tâches à un niveau inférieur est évidemment possible, mais cela se fera toujours par la grâce du niveau supérieur et a donc quelque chose d'arbitraire –, même si cela est difficile à concilier avec le fait que tous les baptisés sont frères et sœurs du seul Dieu, du seul Seigneur. L'ecclésiologie du Peuple de Dieu présuppose une réflexion sur les relations internes (de pouvoir) : il est impossible de réduire les « simples croyants » à des auditeurs et de les dépouiller de leur autorité, sans remettre en cause l'action de l'Esprit. De plus, ce modèle correspond mieux à ce que sont aussi les « croyants ordinaires » : des citoyens vivant dans des systèmes démocratiques en Europe, qu'ils peuvent évaluer et corriger régulièrement (cf. les élections). C'est précisément dans ce modèle que de nombreux traits démocratiques de l'Église peuvent être pleinement abordés : la liberté des enfants de Dieu, le sacerdoce commun des fidèles, l'égalité fondamentale des fidèles, le don de l'Esprit, la diversité des charismes, la *koinonia*, la collégialité, la solidarité. Mais la mise en œuvre reste ouverte, notamment parce que plusieurs textes conciliaires s'écartent du pouvoir hiérarchique, mais aussi parce que la structure institutionnelle de l'Église est encore fortement modelée sur des éléments de l'époque préconciliaire, de sorte que dans la réception postconciliaire, on semble osciller entre des choix qui maintiennent l'ancien ou qui puis ouvrent au nouveau, à l'impatience et à la désillusion de ceux qui rêvaient (naïvement ?) d'une Église nouvelle.

5b. Responsabilité

En parcourant les textes des grands conciles latins, on constate avec une certaine surprise que le mot *responsabilitas* (responsabilité) n'apparaît que dans les documents de Vatican II. On ne trouve pas ce mot dans les grands dictionnaires classiques tels que Blaise, Gaffiot ou encore Lewis et Short. Le mot a été pour ainsi dire inventé de manière conciliaire lors de Vatican II. Le mot *responsabilitas* apparaît pour la première fois dans le chapitre IV de *Lumen Gentium* qui traite des laïcs.

Au n° 37, il est dit que les pasteurs doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église et faire un usage reconnaissant de leurs sages conseils. Toujours au n° 37, il est dit que, selon les connaissances, les compétences et les capacités dont ils disposent, les laïcs ont la possibilité et parfois même le devoir d'exprimer leurs opinions sur les questions concernant le bien-être de l'Église. En outre, il appartient à la dignité humaine d'utiliser la raison et le libre arbitre dans la recherche de la vérité (religieuse), selon *Dignitatis Humanae* 2 c'est un devoir moral. La vraie liberté tient compte de ses propres droits et devoirs par rapport à ceux des autres et le fait pour le bien de tous (*Dignitatis Humanae* 7). La vraie responsabilité est en relation avec la liberté authentique et doit accomplir sa propre mission dans la vie sociale (*Dignitatis Humanae* 8 ; cf. aussi *Dignitatis Humanae* 15). Le mot est utilisé jusqu'à cinq fois dans le décret sur l'apostolat des laïcs, *Apostolicam Actuositatem*. Par l'action de l'Esprit, les laïcs prennent de plus en plus conscience de leur responsabilité dans le monde. L'apostolat des laïcs est considéré comme important dans les régions où l'Église est peu active en raison du manque de prêtres – à l'époque du Concile, il s'agissait notamment de l'Europe centrale et orientale où le

communisme entravait le travail du clergé en de nombreux endroits – et où les laïcs sont exhortés à servir le Christ et son Église (Apostolicam Actuositatem 1). Le décret souligne le rôle des laïcs par rapport au renouvellement de l'ordre temporel, où leur expertise spécifique et leur propre responsabilité sont importantes (Apostolicam Actuositatem 7 ; par rapport aux jeunes, voir Apostolicam Actuositatem 12).

Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais il est clair que le clergé et les laïcs ont leur propre responsabilité à l'égard de toutes les personnes (Ad Gentes 21). Il serait intéressant d'examiner ce que l'on attendait des laïcs en terre de mission à l'époque du concile : enseigner, gérer les affaires temporelles, participer aux activités paroissiales et diocésaines, établir et promouvoir diverses formes d'apostolat des laïcs, afin que les laïcs des (nouvelles) Églises puissent prendre leur part de la vie de l'Église le plus tôt possible. En tout cas, les laïcs doivent assumer leur responsabilité dans la coopération socio-économique, promouvoir l'étude des peuples et des religions et assumer leur responsabilité avec d'autres chrétiens et non-chrétiens dans les organisations internationales au service du monde (Ad Gentes 41).

Responsabilitas est un mot clé dans la Constitution Gaudium et Spes. Il apparaît 21 fois. Il est déployé pour toutes les facettes de la vie "dans le monde". La constitution maintient ensemble le sens de l'autonomie et de la responsabilité. Gaudium et Spes a fait un plaidoyer chaleureux pour maintenir ensemble la responsabilité et la codétermination, en soulignant le danger que les modèles économiques puissent placer le droit de décision dans les mains d'une seule personne alors que de nombreuses personnes n'ont presque aucune possibilité d'agir de leur propre initiative et responsabilité (Gaudium et Spes, 63 ; cf. aussi 71). Gaudium et Spes souligne la responsabilité des administrateurs pour le bien commun (Gaudium et Spes, 74), pour la préservation et la promotion de la paix mondiale, une lourde responsabilité envers Dieu et l'humanité (Gaudium et Spes, 79 ; 80). Rechercher la paix est notre responsabilité (Gaudium et Spes, 81). Le document prête attention à la responsabilité chrétienne dans l'éducation (Gaudium et Spes, 50 ; 87), la politique (Gaudium et Spes 76), la vie économique, les développements scientifiques et technologiques (Gaudium et Spes, 31 ; 90). En tout cas, les chrétiens ont le devoir de contribuer à la construction de la société (Gaudium et Spes, 34). Le concile admet que les croyants sont souvent responsables de l'athéisme parce qu'ils négligent leur éducation à la foi ou qu'ils manquent de rigueur dans leur vie religieuse, morale et sociale, dissimulant ainsi le vrai visage de Dieu et de la religion au lieu de le révéler (Gaudium et Spes 19).

Il est clair que le Concile a mis sur la table de grandes attentes et de grands devoirs au niveau des fidèles, tout en n'étant évidemment pas aveugle à la relation parfois difficile entre l'égalité fondamentale des baptisés et l'ordre hiérarchique dans l'Église, au niveau international, national, local. Mais même au niveau de la collégialité au sein de la hiérarchie, tout n'est pas rose. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet. Mon point de vue est clair : on ne résout pas la crise actuelle de l'Église avec les modèles d'hier, et on ne la résout donc pas avec un modèle descendant. Ce modèle pouvait peut-être encore s'imposer à l'époque du Concile, aujourd'hui il rencontre des résistances, notamment aussi parce que les dirigeants de l'Église ont perdu beaucoup de crédit à cause des scandales récents.

5c. Vers une nouvelle interprétation des synodes ?

Il va sans dire que la (re)création du Synode des évêques par Paul VI au cours du concile Vatican II et son interprétation ultérieure ne correspondent pas tout à fait à l'image de la synodalité telle que proposée par le pape François. Là aussi, il y a du chemin à faire, car une institution gouvernée comme une monarchie (absolue) n'a pas besoin de synode ni de délibération. Le pape François a donc raison lorsqu'il évoque le fait que le synode évoque l'idée de voyager ensemble, c'est-à-dire les laïcs, les pasteurs et l'évêque de Rome, mais dans la pratique, ce voyage n'est pas si simple. Pour ceux qui attachent une grande importance à la grâce baptismale pour tous, une séparation stricte de l'Ecclesia docens et de l'Ecclesia discens sera impossible. Pour les ministres, il s'agira d'exercer leur autorité au service des communautés locales. Pour les synodes d'évêques dirigés par le pape, cela signifie que les décisions finales du pape n'auront de valeur que si elles sont soutenues par les communautés locales et si elles sont réciproques dans les faits. Il va sans dire que les communautés locales ne seront prises au sérieux que si, en tant que peuple de Dieu, elles ont voix au chapitre tant dans la « decision making » que dans la « decision taking ». Le fait que, dans le passé, les documents post-synodaux papaux aient parfois pris une direction différente de ce que l'on pouvait trouver dans les propositions ne simplifie pas le cheminement du peuple de Dieu ensemble.

Mais on ne sortira de la crise que si l'on ose se décentraliser. Les monarchies (d'Église) ne sont pas faites pour cela, mais l'Église est toujours une communauté d'égaux parce que tous ont reçu l'Esprit au baptême. Pour ceux qui croient vraiment à la synodalité, c'est peut-être une raison d'impliquer réellement le peuple de Dieu local dans le choix des évêques également, ce qui pourrait annoncer un retour à la coutume synodale de l'Église primitive, car les gens sont plus disposés à s'engager envers un leader élu qu'envers un leader imposé.